



Horaire des auditions

(Mise à jour le 2 février 2015, 15 h 05)

(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 26,
Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de
manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics

Le jeudi 15 janvier 2015 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

9 h 30	Remarques préliminaires
9 h 45	Ville de Montréal (011M)
10 h 45	Association de la construction du Québec (004M)
11 h 45	Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (009M)
12 h 45	<i>Suspension</i>
14 h 00	Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (006M)
15 h 00	Ville de Laval (005M)
16 h 00	Institut des administrateurs de sociétés (003M)
17 h 00	Conseil du patronat du Québec (010M)
18 h 00	<i>Suspension</i>
19 h 30	Fédération des chambres de commerce du Québec (007M)
20 h 30	Association des ingénieurs-conseils du Québec (008M)
21 h 30	<i>Ajournement</i>

Le vendredi 16 janvier 2015 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

9 h 00	Vérificateur général du Québec (013M)
10 h 00	Ville de Gatineau (012M)
11 h 00	Directeur général des élections du Québec (001M)
12 h 00	Union des municipalités du Québec (002M)
13 h 00	<i>Ajournement</i>

M^{me} Anik Laplante
Secrétaire de la Commission des institutions
Direction des travaux parlementaires
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : ci@assnat.qc.ca